

ARRETE n° 24-265

Portant nomination Responsable de branche ingénieur MM

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu le règlement DFP visé par le CE du 06 juin 2024 et par le CA du 20 juin 2024.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Frédéric SANCHETTE, Enseignant-Chercheur, est nommé Responsable de branche ingénieur Matériaux et Mécanique (MM) à compter du 01 septembre 2024 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 31 août 2028.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « A-3-3-6 Responsabilité de branche ingénieurs » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 04 juillet 2024,

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr